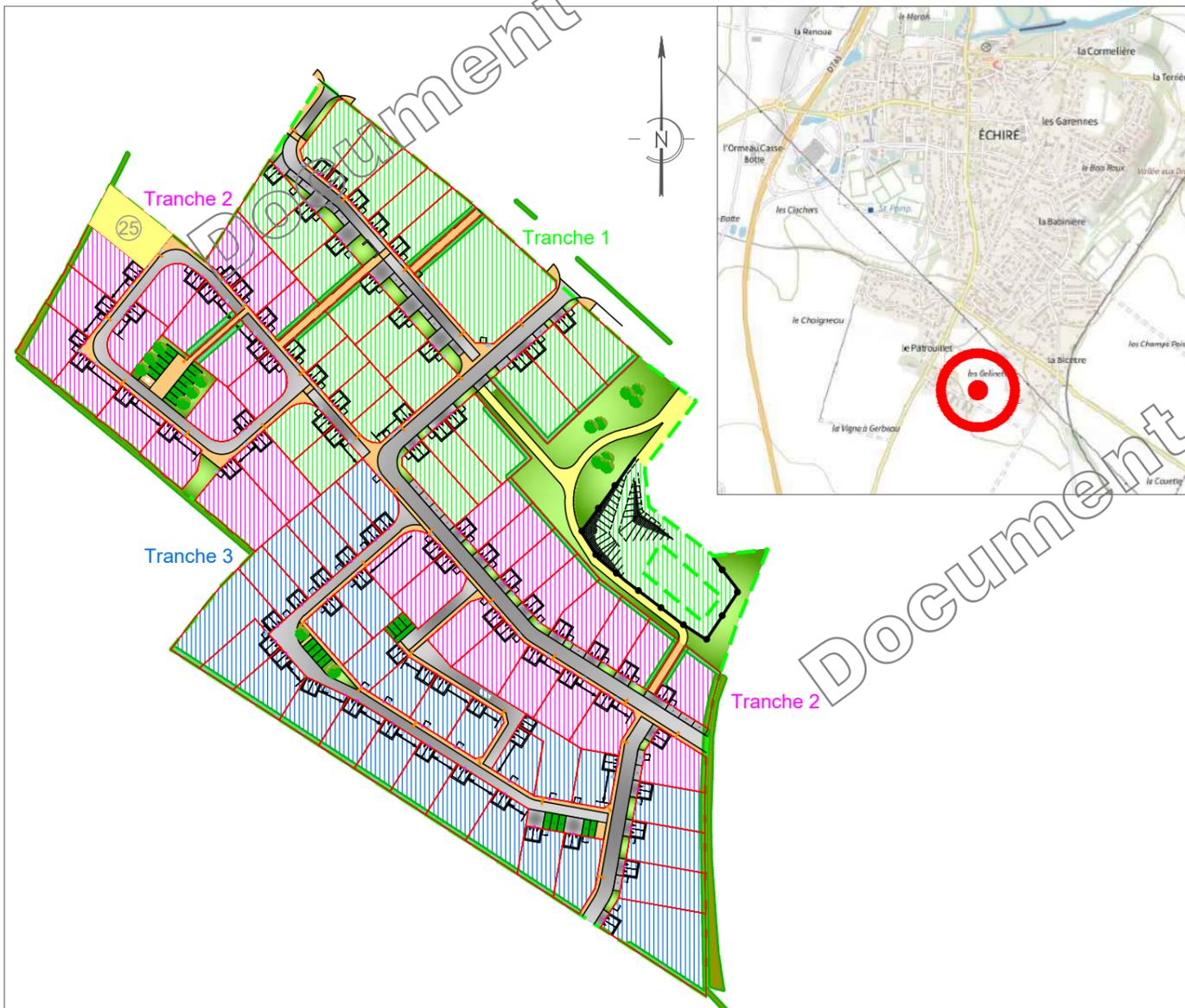


LOTISSEMENT " LES VERGERS DU PATROUILLET "
 TRANCHE 2

Maître d'ouvrage
 " SAS IMMOBILIERE SUD ATLANTIQUE "

PLAN DE SITUATION



Permis d'aménager n° PA 79109 19 X0002 obtenu le 20 Janvier 2020
 Transfert de permis d'aménager n° PA 79109 19 X0002 T1 obtenu le 11 Mars 2020



SIT&A CONSEIL

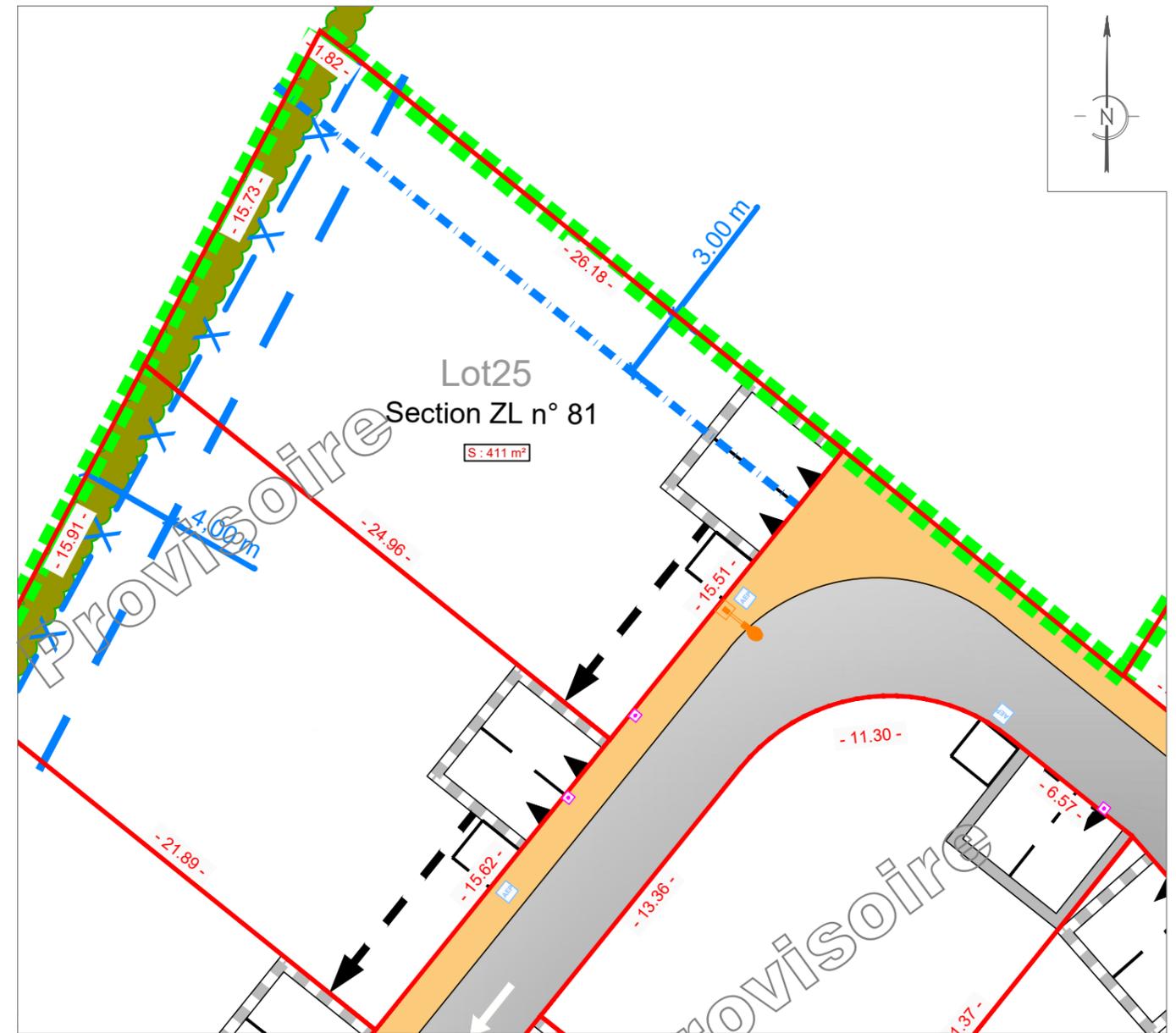
140, Avenue de Paris
 79 000 NIORT
 ☎ : 05.49.33.09.49

✉: niort@siteaconseil.fr / Site internet : http://www.siteaconseil.fr

PLAN DE VENTE DU LOT n° 25

Echelle 1/250

Valant attestation de surface de plancher au titre de l'article R 442.11
 du code de l'urbanisme et conformément au permis d'aménager sus-mentionné



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts. Les eaux pluviales seront gérées sur les parcelles via un dispositif individuel pour une période de retour de 30 ans en dimensionnement.

LEGENDE		CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE	
	Contour lot	SUPERFICIE DU LOT :	411 m ²
	Lot 1	SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE :	205 m ²
	Numéro parcelle	REFERENCE CADASTRALE	
	Surface parcelle	SECTION : ZL n° 81	
	Cotation parcelle	Dossier : 16635	Fait le : 9 février 2022
	Emplacement théorique des énergies	Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :	
	Candélabre (position indicative)		
	Regard de branchement eaux usées		
	Regard de branchement AEP		
	Deux places de stationnement non fixes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 5 m) position conseillée mais translation admise sauf au droit des candélabres en façade et sur les emplacements des énergies des lots		
	Emprise du Permis d'Aménager		
	Voie à sens unique de circulation		
	Accès véhicules interdit		
	Implantation soit en limite, soit avec un retrait de 4 mètres mini		
	Implantation soit en limite, soit avec un retrait de 3 mètres mini		
	Haie existante		
	Enrobé noir		
	Enrobé couleur clair		